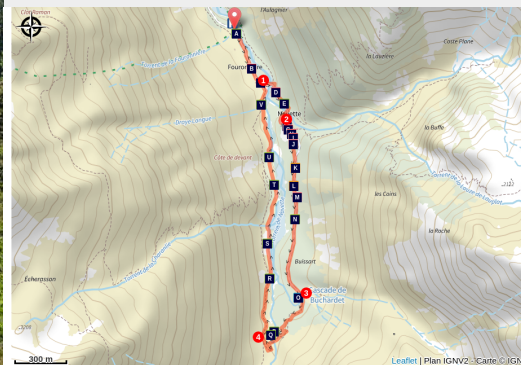


Le vallon de Navette

Parc national des Ecrins - La Chapelle-en-Valgaudemar



Vallon de Navette, cascade du Buchardet (Kinaphoto - Parc national des Ecrins)



Une belle balade familiale à la découverte de l'histoire du hameau de Navette et de la cascade de Buchardet.

Par une chaude journée d'été, sur un sentier ombragé, les ruines du hameau de Navette, sa chapelle restaurée, d'anciennes terrasses de culture aujourd'hui reboisées, et la « via clause » se laissent découvrir et permettent de s'imprégner de la vie d'antan.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 1 h 15

Longueur : 4.4 km

Dénivelé positif : 109 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Faune, Histoire et architecture

Accessibilité : Joëlette

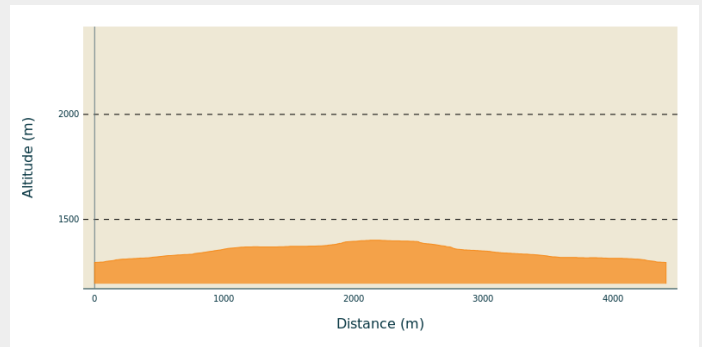
Itinéraire

Départ : Fouronnière

Arrivée : Fouronnière

Communes : 1. La Chapelle-en-Valgaudemar

Profil altimétrique

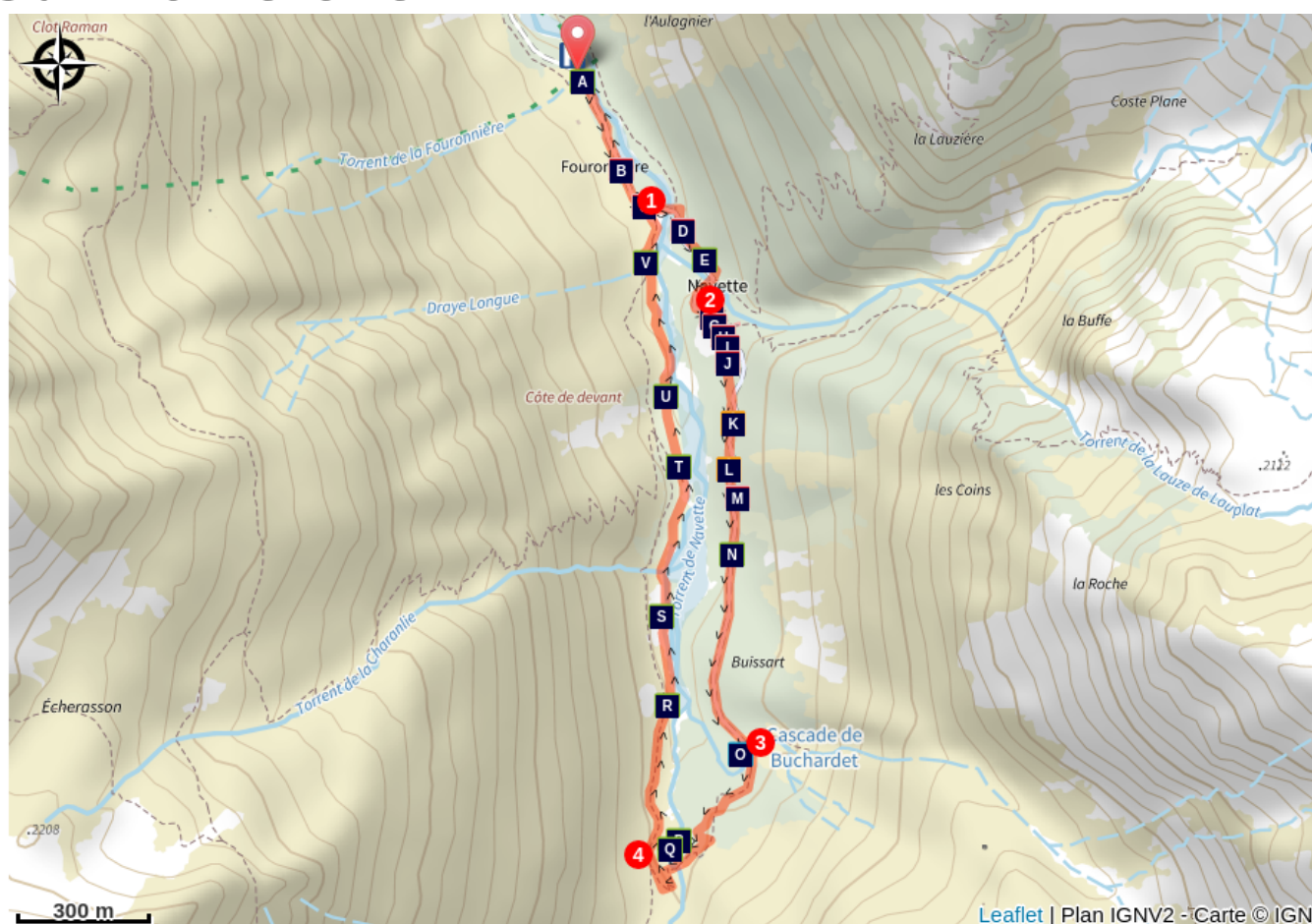


Altitude min 1295 m Altitude max 1402 m

Au parking de Fouronnière, marcher 300m jusqu'au croisement.

1. Prendre à gauche, franchir le pont de pierre, puis un second en bois au bout d'une courte montée, pour aller au village en ruine de Navette.
2. Traverser Navette et continuer par la piste à travers la forêt de mélèzes puis d'épicéas, pour atteindre rapidement la prairie de Buissard.
3. A son extrémité, la cascade de Buchardet se laisse découvrir sur la gauche. Un petit sentier escarpé permet de mieux s'en approcher. Traverser le torrent sur un pont de bois et poursuivre dans la forêt de mélèzes en empruntant un sentier muré de pierres (via clause) avant de redescendre à nouveau pour traverser le torrent de Navette et passer sur l'autre versant du vallon.
4. Au croisement, prendre à droite pour retourner au parking de Fouronnière par un sentier en balcon qui surplombe le torrent de Navette.

Sur votre chemin...



-  Dorine à feuilles alternes (A)
-  Habiter la pente (C)
-  Gagée jaune (E)

-  Chapelle de Navette (G)
-  Pas de moineau (I)
-  Histoire de Navette (K)
-  Via clause (M)
-  Cascade de Buchardet (O)
-  Pic noir (Q)
-  Chevreuil d'Europe (S)
-  Chamois (U)

-  Maison de Fourronnière (B)
-  Pont Bonet (D)
-  Restauration de la chapelle de Navette (F)
-  Toune (H)
-  Toit de chaume (J)
-  Vivre autrefois à Navette (L)
-  Mélèze (N)
-  Cincle plongeur (P)
-  Aigle royal (R)
-  Petit Apollon (T)
-  Truite fario (V)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



i Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Comment venir ?

Accès routier

A 21 km de St Firmin par la D58, la D985a jusqu'à la Chapelle et tourner à droite, sur une route étroite, en direction du hameau des Portes puis rejoindre

Fourronnière. Entre le hameau des Portes et Fourronnière, l'accès s'effectue par une piste non goudronnée.

Parking conseillé

Fourronnière

Accessibilité

Obstacles :

Aucun obstacle jusqu'à la cascade de Buchardet. Ensuite, nombreux obstacles sur le sentier : épingle serrée, passerelle, ressaut, virage en dévers.

Parking :

Parking de Fourronnière : traverser le hameau des Portes et suivre la piste sur 1,8 km. Aire de parking sans signalisation spécifique.

Sanitaires :

Pas de sanitaires sur site. Sanitaires adaptés à la Maison du Parc National des Ecrins à La Chapelle-en-Valgaudemar.



Joëlette

Niveau d'accessibilité : Expérimenté

Pente

Pente régulière de 10 à 14% sur environ 600m, puis de 0 à 5% jusqu'au Buchardet. Fortes descentes et remontées (passage de 2 torrents - environ 15 à 20 %) pour 20/30m de dénivelé pour rejoindre le sentier de l'Aup et réaliser la boucle.

Largeur

Piste : 3m

Sentier : 0,5m au plus étroit

Signalétique

Panneaux jaunes verticaux aux intersections avec uniquement distance et temps de parcours restants.

Revêtement

Bonne piste jusqu'à la cascade de Buchardet. Sentier de montagne pour le retour en boucle.

Exposition

Ombragé jusqu'à la cascade de Buchardet. Largement exposé par le sentier de l'Aup (boucle).

Recommandation

Quelques passages très techniques pour réaliser la boucle, repérage préalable obligatoire. Un virage d'apparence anodine notamment obligera le tireur à reculer sa position environ jusqu'à la moitié des bras de la joëlette.

Un sentier existe jusqu'au pied de la cascade, il n'est pas accessible aux joëlettes, mais se rapprocher n'apporte rien de plus, cela empêche même la vue sur la suite de cascades.

Le sentier menant aux Oulles du Diable est déconseillé aux joëlettes.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone !

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : <https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature>

Lieux de renseignement

Maison du Parc du Valgaudemar
Ancien Asile Saint-Paul, 05800 La
Chapelle-en-Valgaudemar
valgaudemar@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 55 25 19
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins
<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Dorine à feuilles alternes (A)

La dorine à feuilles alternes possède de petites feuilles opposées jaune-vert. Elle se rencontre jusqu'à 1 900 m d'altitude à proximité des rochers humides, des suintements et des sous-bois frais.

Crédit photo : PNE - Dentant Cédric



Maison de Fouronnière (B)

La maison de Fouronnière est la seule maison du hameau encore en "état" avec l'étable et l'habitation voûtées, le four et la grange. L'étrave à l'arrière de la maison permettait de résister aux avalanches. Ce bâtiment appartient à un particulier, veuillez respecter la propriété privée.

Crédit photo : PNE - Vincent Dominique



Habiter la pente (C)

Les constructions groupées étaient étagées sur la pente de l'adret. C'est le meilleur compromis pour profiter d'un bon ensoleillement et rester à l'écart des avalanches, sans trop empiéter sur les terres cultivables. Généralement, la bâtisse servait à la fois d'habitation, de bergerie et de lieu de stockage pour les denrées et le fourrage. Les volumes consacrés à l'élevage étaient beaucoup plus grands que ceux destinés à l'habitation (seulement 15%).

Crédit photo : PNE - Barker David



Pont Bonet (D)

Autrefois, le pont Bonet permettait de traverser le torrent de Navette. Avec l'abandon du hameau en 1930, le pont en bois n'a pas résisté aux dégâts du temps.

Crédit photo : PNE - Collection Catelan Jean-Claude



✿ Gagée jaune (E)

La gagée jaune possède de grandes et larges feuilles qui la différencie des autres gagées. Elle pousse principalement dans les bois. Elle fleurit à partir du mois d'avril. Comme son nom l'indique, sa fleur est jaune. Cette espèce végétale est protégée sur l'ensemble du territoire français.

Crédit photo : PNE - Dentant Cédric



🏠 Restauration de la chapelle de Navette (F)

Le bâtiment a été restauré conformément avec sa volumétrie originelle et d'après des archives photographiques. Afin de respecter au mieux la mémoire de la chapelle, la charpente et le plancher ont été réalisés en bois de mélèze prélevé sur place. Les lauzes de la toiture ont cependant été importées. Des fragments de mortier ont été retrouvés aux pieds des murs et ont permis de déterminer la couleur d'origine de l'enduit. Un chaulage, lait de chaux pigmenté a été appliqué sur le pignon et le soubassement. Détail important de l'architecture religieuse du Valgaudemar, l'oculus, également appelé œil de bœuf a été conservé à l'identique.

Crédit photo : PNE - Baret Yves



🏠 Chapelle de Navette (G)

Avec l'abandon du hameau en 1930, la chapelle de Navette n'a pas survécu aux dégâts du temps. Au début des années 80, il ne restait plus que le pignon clocher, prêt à s'écrouler. Le 23 juin 1985, d'anciens habitants de Navette organisèrent un pèlerinage pour la Saint Jean-Baptiste, patron de Navette. Grâce aux acteurs du territoire et aux amis de Navette, un projet de reconstruction fut mené. Le 7 juin 2002, l'évêque de Gap a inauguré le bâtiment. Depuis, le hameau revit chaque premier dimanche de juillet. Une messe est organisée dans la chapelle. Anciens et amoureux de Navette s'y retrouvent autour d'un pique-nique.

Crédit photo : PNE - Collection Catelan Jean-Claude



Toune (H)

La toune est une arcade située sur la façade principale de l'habitation. Elle abritait les matériaux stockés tel le bois et servait de protection à l'entrée des bêtes et parfois des hommes. La toune était très souvent enduit de blanc afin de réfléchir la chaleur du soleil. Les habitants s'y installaient afin d'effectuer les petits travaux (broderie, reprisage...).

Crédit photo : PNE - Vincent Dominique

Pas de moineau (I)

Le pignon à redents ou en “pas de moineau” atteste de la couverture antérieure en chaume. Cette spécificité architecturale s'associe à la technique de couverture en paille de seigle. Un mur saillant découpée en redents compose le pas de moineau. Des lauzes saillantes sont posées légèrement en pente sur le pignon afin de le protéger contre les infiltrations de l'eau, de préserver le solin et d'éviter que le vent ne soulève le chaume. Associé à la cheminée, le pignon à redents limite la propagation des incendies.



Toit de chaume (J)

La couverture des maisons et des dépendances varie selon les époques. Le toit de chaume est constitué de matière végétale tel la paille de seigle utilisée autrefois à Navette. Il a l'avantage d'être un très bon isolant thermique. Cependant, après de terribles incendies, le chaume est moins utilisé au profit de la lauze, provenant principalement de la carrière de la cascade de la Buffe.

Crédit photo : PNE - D'Houwt Stéphane



Histoire de Navette (K)

La vie à Navette fut difficile. En 1895, les maisons en toit de chaume brûlent. Puis en 1914, le hameau est inondé. Par deux fois, les Navettins persévèrent et reconstruisent les habitations. Cependant, après la seconde inondation de 1928, les habitants se découragent. Ils quittent donc Navette et cèdent leurs terres à l'ONF qui avait engagé un vaste programme de reboisement. Quelques anciens ont toujours gardés ce lien avec leur terre d'origine. Ainsi, chaque premier dimanche de juillet, Navette revit.

Crédit photo : Collection Catelan Jean-Claude - PNE



Vivre autrefois à Navette (L)

Autrefois, les habitants allaient collecter le bois aux alentours, parfois très haut en altitude. Il fallait alors redescendre avec des cahrges de plusieurs kilos sur le dos. Les Navettins, habitants de Navette, possédaient peu : sept à huit vaches pour les plus "aisés", quelques chèvres, moutons ou cochons pour d'autres. Les ovins et porcins étaient engraisés pour être tués à l'automne.

Crédit photo : PNE - Collection Catelan Jean-Claude



Via clause (M)

La via clause est un sentier qui longe les champs cultivés. Passage obligé pour les bergers et leur troupeaux, la via clause est bordée de murets délimitant un sentier creux. Le chemin contient ainsi les bêtes qui montent aux alpages. Ces petits murs sont maçonnés avec des pierres collectés dans les champs à proximité.

Crédit photo : PNE - Collection Catelan Jean-Claude



Mélèze (N)

Le mélèze est le symbole des Alpes de lumière et l'arbre de tous les usages, de la fontaine au faite de toit. Il est un rempart végétal contre les avalanches et l'érosion. Il s'accommode de conditions hostiles à la vie mais il ne supporte pas la concurrence des autres arbres. Ses aiguilles tamisent la lumière et encourageant ainsi l'herbage et une riche floraison.

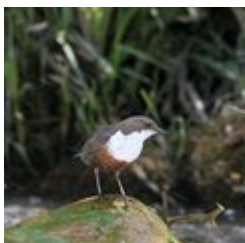
Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Cascade de Buchardet (O)

Descendant du vallon suspendu du jas de la Lauze au niveau d'un verrou glaciaire, le torrent de Buchardet a creusé une gorge de "raccordement" sous-glaciaire entre 1 700 et 1 400 m d'altitude, à travers le socle cristallin composé de migmatites ou gneiss, roches métamorphiques qui ont subi une fusion partielle. Cette gorge de raccordement relie le cirque glaciaire suspendu du Cros du Jas de la Lauze à la vallée glaciaire principale, creusée plus profondément et drainée par le torrent de Navette. Le flanc plus raide de l'auge glaciaire de Navette est franchi en "cascade" par le torrent du Cros du Jas de la Lauze. L'érosion a été facilitée par les roches qui sont ici mylonitisées ou broyées dans un fuseau de roche écrasée par les mouvements tectoniques, qui s'étend de Tête Virante à Buchardet.

Crédit photo : PNE - Vincent Dominique



Cincle plongeur (P)

Le cincle plongeur est facile à observer à condition d'être discret. Il vit le long des rivières et des torrents de montagne. Petit oiseau roux et gris, à la queue courte, il a le bec effilé, une tâche blanche du menton à la poitrine. Cet étonnant passereau a la particularité de marcher au fond de l'eau à contre-courant, en quête de nourriture. Il s'aplatit et s'agrippe au fond avec ses doigts, ouvre ses yeux, protégés des flots par une fine membrane et repère alors : vers, larves, petits crustacés et poissons.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Pic noir (Q)

Ce drôle d'oiseau noir avec un casque rouge et un long bec clair est le plus grand pics des Alpes. Il est difficile à observer car il est très solitaire et méfiant. Cependant, grâce aux nombreux indices qui révèlent sa présence, il est possible de repérer son chant et ses cris très typiques et sonores. Il tambourine sans relâche pour défendre son territoire ou pour trouver des scolytes et des fourmis charpentières.

Crédit photo : PNE - Chevalier Robert



Aigle royal (R)

L'aigle royal compte parmi les espèces rares et protégées d'Europe. Sa grande taille, sa coloration sombre, ses ailes rectangulaires et ses fréquents déplacements en plein air permettent de l'identifier aisément. Aux heures chaudes de la journée, il tournoie régulièrement dans les airs profitant du vent pour s'élever. Grâce à son excellente vue, l'aigle royal scrute les environs à la recherche d'une marmotte imprudente ou d'un jeune chamois. En hiver, il prélève régulièrement sa nourriture sur des cadavres d'animaux.

Crédit photo : PNE - Couloumy Christian



Chevreuil d'Europe (S)

Animal de frontières, c'est à l'orée des bois, à la lisière de l'aube et du crépuscule que le chevreuil se laisse apercevoir, notamment l'hiver quand les animaux se regroupent en petites hardes. Dans la pénombre, leur miroir, cette tache blanche sous la queue en forme de cœur pour les femelles et de haricot pour les mâles les trahit parfois. Fin, agile et rapide, le chevreuil est très discret mais laisse l'empreinte de ses frêles sabots sur la neige ou la boue jusqu'à l'étage alpin. Au début de sa vie, le faon est couvert de taches blanches qui le camouflent. Ce « bambi » reste très souvent couché dans l'herbe. Si vous en découvrez un, ne le touchez pas : il n'est pas abandonné.

Crédit photo : PNE - Vincent Dominique



Petit Apollon (T)

Un bruissement à peine perceptible dans l'herbe givrée trahit la présence d'un papillon dérangé par nos pas et incapable d'utiliser ses ailes humides. Quelques soubresauts délicats et le voici, agrippé à une canche, puis par spasmes successifs, le petit Apollon ouvre lentement sa voilure de nacre presque translucide au soleil. Ses ailes blanches possèdent un minuscule ocelle rouge. Ce papillon est une espèce rare et protégée.

Crédit photo : PNE - Albert Christophe



Chamois (U)

Animal emblématique des Alpes, le chamois ou « chèvre des rochers » porte de courtes cornes noires et crochues. Les chèvres et éterlous (jeunes mâles d'un an) aiment à constituer de grandes hardes ; a contrario, les boucs restent plutôt isolés pour ne rejoindre les femelles qu'à la saison des amours. L'hiver, les chamois aspirent à beaucoup de tranquillité car ils vont survivre en économisant leurs réserves de graisse. En restant sur le sentier, le chamois est facilement observable sur le versant opposé.

Crédit photo : PNE - Projecto José Martins



Truite fario (V)

La truite fario est un poisson de montagne par excellence. Elle vit dans les cours d'eau frais et riches en oxygène. Elle ne survit pas à une température supérieure à 18°C. Comme tous les salmonidés, elle possède une nageoire adipeuse, situé entre celles dorsale et caudale, une tête au museau pointu et une bouche garnie de petites dents. Sa robe est de couleur claire, mouchetée de points rouges et noirs.

Crédit photo : PNE - Telmon Jean-Philippe